



FONDATION
POUR L'ENSEIGNEMENT

Fondation d'utilité publique

Chantier Prioritaire 2 : Enseignement Ecole-Entreprise

Note de présentation des travaux en vue du développement des GT locaux « parcours métiers renforcés »

1. Travaux du Chantier Enseignement Ecole-Entreprise

1.1. Cadre des travaux

La Fondation pour l'Enseignement (FPE), coorganisée par les fédérations de pouvoirs organisateurs et WBE (FELSI, CPEONS, WBE, SEGEC, CECP), et par les fédérations d'entreprises wallonne et bruxelloise (UWE, BECI) a reçu pour mission d'initier, en collaboration avec son Comité Stratégique constitué de grandes fédérations sectorielles (Agoria, Essenscia, Fevia et CCW) et d'entreprises en Wallonie et à Bruxelles, d'explorer les dispositifs de « co-enseignement école-entreprise » pour des parcours métiers améliorés.

Depuis près d'un an, elle a mené des concertations autour de cette question et constitué un Groupe de Travail Ecoles-Entreprises, qui a émis **9 recommandations** pour l'amélioration significative des parcours « métiers » (en priorité dans les métiers en pénurie) associant écoles et entreprises au sein de l'enseignement qualifiant. Ces recommandations ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 2 mars 2021, et ont été présentées à la Ministre de l'Education, Caroline Désir, et le Secrétaire Général de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Mr Frédéric Delcor.

Ces recommandations s'appuient sur les orientations du Pacte pour un Enseignement d'Excellence (Avis numéro 3), notamment :

1. Des parcours davantage en phase avec les impératifs des métiers,
2. Renforcer les interactions avec les acteurs autour de l'école, pour l'orientation, les stages et alternance,
3. Renforcer et optimiser le pilotage zonal de l'enseignement au niveau des bassins de vie Enseignement-Formation-Emploi (plus spécialement au départ des Chambres Enseignement).

1.2. Neuf recommandations pour un cadre optimal de parcours métier

Les recommandations telles qu'approuvées sont en résumé :

1. Rassembler les conditions favorables pour répondre aux besoins, et opportunités à identifier au niveau des Bassins Enseignement-Formation-Emploi : sélection de métiers en pénurie & capacité des entreprises locales (stages et l'alternance).
2. Basculer des filières vers une forme d'alternance (sur tout ou partie du parcours), et/ou opter pour une alternance mieux intégrée (aux écoles de plein exercice) dans des métiers en pénurie structurelle. S'appuyer sur les bonnes pratiques enchaînant plein exercice et alternance & prévoir des incitants (soutien aux actions d'orientation en amont, financement du NTPP pour assurer la

coordination et la transition du PE vers l'alternance, etc.). Valoriser l'alternance dans l'école (« guichet de l'alternance » : point de contact dans l'école pour les parents et élèves).

3. Repositionner (6 et 7ème) et/ou créer les 7èmes d'alternance en « spécialisation » et « consolidation », pour répondre au besoin d'approfondissement de savoirs, savoir-faire et compétences en lien avec l'évolution des métiers, conformément au profil défini au SFMQ. Afin de permettre aux élèves de pouvoir évoluer pleinement dans leur future carrière professionnelle (préparation à un bachelier professionnalisant et/ou premier emploi).

4. Utiliser les financements existants et refinancer si nécessaire (accord de coopération) la forme « triale ». Répartir la prise en charge entre écoles, entreprise(s) et centres d'excellence (CTA/CDC), pour couvrir toutes les compétences (UAA) et toutes les facettes techniques du métier, lorsque l'alternance ou le stage sont nécessaires mais sans possibilité de voir toutes les UAA en entreprise ou à l'école. Combinables avec les propositions 2 et 5.

5. Permettre/organiser des parcours d'alternance impliquant plusieurs entreprises (cf. « CO-TRAIN », en associant l'entreprise), sans généralisation du processus (par exemple si pas de CTA/CDC à proximité) et en s'adaptant au parcours de l'apprenant, dans un dispositif contractuel, équilibré et sécurisé (clarifier les possibilités de formation de chaque entreprise via l'OFFA, les agréments) : contrat unique avec plusieurs entreprises et un apprenant ou contrats d'alternance successifs, etc.

6. Intégrer dans le cursus l'obtention des agréments de sécurité de base (intégrés dans les profils de certification élèves-enseignants et gratuits dans les filières/métiers en pénurie). Renforcer l'utilisation des semaines « projets » (CPU) à cette fin.

7. Intégrer les attendus sectoriels (épreuves sectorielles) dans les épreuves de certifications finales de l'enseignement (fusion des épreuves sectorielle et certificative et/ou co-construire les épreuves sectorielles), pour éviter toute redondance, en conformité au profil de certification SFMQ, et en veillant à l'équivalence de droits pour les apprenants.

8. Assurer des interactions fortes entre enseignants et tuteurs en entreprise : renforcer (NTPP) le rôle de référent des enseignants ; former systématiquement les enseignants en amont au contact des entreprises et CDC/CTA (dispositif « Entr'Apprendre ») pour préparer au mieux les interactions des élèves et accompagner la transition en fin de parcours. Renforcer le « Module de Formation individualisé » via une préparation de l'élève à l'entrée en entreprise calibrée sur le secteur d'activité/métier (OBG) et une participation des conseillers/référents sectoriels enseignement. Accompagner la transition vers l'emploi et/ou la poursuite de la formation (exemple : rédaction de CV, rencontre avec le secteur/des entreprises) pour les jeunes en fin de parcours scolaire.

9. Activer plus rapidement et en priorité la mise en œuvre des profils SFMQ des métiers en pénurie dans l'enseignement, sans les conditionner à la CPU (sans attendre l'évaluation de la CPU et la rédaction des profils de certification)